



Session extraordinaire de l'Assemblée générale
consacrée aux enfants
19-21 septembre 2001
Organisation des Nations Unies, New York



Nations
Unies



unicef

DONNÉES MISES À JOUR – MARS 2002

Questions et informations

Protection de l'enfant (p.2)

On estime à 300 000 le nombre d'enfants de moins de 18 ans engagés d'une manière ou d'une autre dans des conflits armés se déroulant dans une trentaine de pays du monde entier.

Développement de la petite enfance (p.5)

Taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans : à la fin de l'année 2000, on avait enregistré 1,5 million de décès d'enfants de moins qu'en 1990.

Poids à la naissance : d'après les meilleures estimations disponibles, 15 pour cent des enfants des pays en développement souffrent d'insuffisance pondérale à la naissance. Ces estimations pourraient toutefois être faussées par le fait que la majorité des enfants des pays en développement ne sont pas pesés à la naissance.

Eau : à la fin de la décennie, près d'un milliard de personnes de plus qu'en 1990 pouvaient s'approvisionner en une eau de meilleure qualité.

Un travail inachevé : un enfant qui naît aujourd'hui a trois chances sur dix de vivre dans la pauvreté absolue. Chaque jour, 30 000 enfants de moins de cinq ans meurent, le plus souvent de causes que l'on aurait pu éviter. Un nombre plus élevé encore n'a pas accès à des services sociaux de base.

Discrimination sexuelle (p. 10)

Allaitement maternel : la moitié seulement des enfants du monde entier sont nourris exclusivement au sein pendant leurs 4 premiers mois.

Soins à la naissance : des gains considérables ont été accomplis dans toutes les régions à l'exception de l'Afrique subsaharienne dans la proportion de femmes enceintes recevant des soins prénatals ou dont l'accouchement est suivi par un agent de santé qualifié. Cette amélioration n'est toutefois pas égale dans tous les pays.

VIH/SIDA (p. 11)

Un bilan catastrophique pour les enfants : plus de 6 000 jeunes de moins de 25 ans contractent le VIH chaque jour. Au total, 11,8 millions de jeunes de 15 à 24 ans – et 2,7 millions de plus d'enfants de moins de 15 ans – vivent avec le VIH/SIDA. La maladie a fait périr la mère ou les deux parents d'environ 10,4 millions d'enfants. 85 pour cent des ces enfants vivent en Afrique.

Une épidémie qu'alimentent la discrimination, le refus de savoir, et la pauvreté : 40 millions de personnes vivent en ce moment avec le VIH/SIDA.

Vaccination renforcée (pp. 13-14)

Près de 11 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, le plus souvent de maladies que l'on aurait pu éviter.

DCT : approximativement 34 millions d'enfants du monde ne sont pas touchés par les campagnes de vaccination systématique.

Carences en vitamine A : on estime qu'entre 1998 et 2000, on aurait pu prévenir le décès d'un million d'enfants si on leur avait administré des suppléments de vitamine A.

Problèmes causés par les carences en iode : en 1990, moins de 20 pour cent des ménages vivant dans les pays en développement consommaient du sel iodé; cette proportion était passée à 70 pour cent en 2000.

Ce qui reste à faire : approximativement 34 millions d'enfants ne sont toujours pas touchés par les campagnes de vaccination systématique. Le moment d'agir est venu!

“Le progrès humain trouve sa source dans la réalisation des droits de l’enfant.”

**— Kofi A. Annan
Secrétaire général de l’ONU**

La déclaration des naissances	1
La protection de l’enfant.....	2
Le développement de la petite enfance ..	4
L’éducation	7
La discrimination sexiste.....	9
Le VIH/SIDA	11
La vaccination plus	13
À propos de la Convention relative aux droits de l’enfant	15
À propos de l’UNICEF.....	17



Nations Unies Session extraordinaire consacrée aux enfants

La déclaration des naissances

Au cours des années 90, on a finalement reconnu que la déclaration immédiate de la naissance d'un enfant était un bon moyen de protéger son droit à une identité – et que beaucoup d'enfants vivant dans des pays en développement n'avaient pas cette protection de base. Bien qu'une proportion beaucoup plus importante des naissances soit déclarée aujourd'hui par rapport à la décennie précédente, deux bébés sur cinq, soit plus de 50 millions d'enfants par an, n'ont toujours pas d'extrait de naissance.

Ce "billet pour la citoyenneté" est un principe du droit international. Tout d'abord aux termes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, puis de 10 accords internationaux adoptés ultérieurement, le droit de chaque enfant à une identité officielle est établi sans équivoque.

La déclaration de la naissance est la première étape vers une reconnaissance d'un droit inaliénable de l'enfant en tant qu'être humain. Sans extrait de naissance, les enfants risquent d'être exploités et maltraités et, quand ils deviennent adultes, leurs droits de citoyens risquent d'être bafoués. Dans certains pays, il est impossible de faire vacciner ou d'inscrire à l'école les enfants qui ne possèdent pas d'acte de naissance; à l'âge adulte, ils ne peuvent pas se marier, ouvrir un compte en banque, obtenir un passeport ou voter. Pour que les enfants soient protégés contre le travail ou l'enrôlement prématuré dans les forces armées, ils doivent pouvoir prouver leur âge. Les trafiquants d'enfants s'attaquent le plus souvent aux enfants dont il est difficile de retrouver la trace. Les enfants non déclarés qui vivent dans des camps de réfugiés ou dans des zones déchirées par un conflit deviennent alors des proies faciles.

La déclaration de naissance est aussi essentielle au fonctionnement de chaque nation. Tous les gouvernements ont besoin de données précises sur les naissances. Dans les pays qui ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres accords internationaux relatifs aux droits de l'homme, les parents sont tenus de déclarer leurs enfants à la naissance. Les systèmes nationaux de déclaration des naissances fournissent aux pays les données indispensables pour planifier et mettre au point leurs politiques, pour évaluer la situation des enfants et affecter des ressources.

De nombreux obstacles s'opposant à la déclaration universelle des naissances sont tombés. Les campagnes de mobilisation ont renforcé la demande du public en faveur de la déclaration des naissances. Les frais d'enregistrement ont été supprimés, les procédures simplifiées et les lois mises à jour, notamment celles qui obligeaient les parents à présenter leurs propres papiers d'identité pour déclarer leurs enfants. Ainsi, beaucoup d'enfants sont déclarés et les disparités s'estompent à l'intérieur des pays.

L'Organisation des Nations Unies, les gouvernements et les organisations de la société civile montrent la voie à suivre. La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, certains gouvernements et tout un éventail d'organisations de la société civile ont allié leurs efforts pour modifier les lois, créer des systèmes de registres publics d'état civil ou les améliorer, et encourager le grand public à exiger que les enfants soient déclarés à la naissance.

Deux bébé sur cinq ne possèdent toujours pas d'extrait de naissance; en Afrique subsaharienne, environ une naissance sur quatre est déclarée. Les enfants qui n'ont pas d'acte de naissance n'ont pas droit à la protection essentielle que garantit cette pièce d'identité. Des efforts importants doivent encore être déployés pour atteindre l'objectif de la déclaration universelle des naissances.

Il faut prendre des mesures particulières pour pallier les systèmes de déclaration des naissances en proie à des préjugés systématiques. Des centaines de milliers d'enfants sont apatrides à cause de la discrimination dont sont victimes les femmes, certains groupes ethniques, religieux ou certaines minorités nationales.



Nations Unies Session extraordinaire consacrée aux enfants

Protection de l'enfance

La Convention relative aux droits de l'enfant a fait progresser la cause des droits de l'enfant. La Convention, qui est entrée en vigueur en 1990, stipule que les enfants ont le droit d'être protégés contre les mauvais traitements, la négligence et l'exploitation. Les deux protocoles facultatifs à la Convention, l'un sur les enfants dans les conflits armés et l'autre sur la prostitution des enfants, la pornographie impliquant des enfants et sur la traite et la vente d'enfants, ont permis à la planète de renouveler son engagement vis-à-vis de la protection de l'enfance.

Pourtant, les mauvais traitements et l'exploitation sont toujours un problème bien réel. Les victimes des conflits, des déplacements de populations et de la pauvreté sont venus gonfler les rangs des enfants qui ont besoin de protection. Entre 50 et 60 millions d'enfants se livrent à des formes de travail intolérables. Chaque année, au moins un million d'enfants sont pris au piège de l'exploitation sexuelle ou de la traite d'enfants. À l'heure actuelle, plus de 300 000 enfants âgés de moins de 18 ans se battent dans 30 conflits de par le monde. Plus de 10 000 enfants sont tués ou blessés chaque année par des mines terrestres. Il est difficile de savoir combien d'enfants sont exposés quotidiennement aux mauvais traitements, à la négligence et à l'exploitation dans leurs foyers, leurs écoles et leurs communautés, tandis que leurs familles font face tant bien que mal à des besoins concurrents, aux difficultés économiques et au VIH/SIDA.

La protection est vitale pour la survie et le développement des enfants. Ceux qui ont perdu très jeune l'estime d'eux-mêmes, ceux qui n'ont plus confiance et ne se sentent pas en sécurité sont fragilisés, tant physiquement que psychologiquement, pour le reste de leur vie. Les enfants qui ont été victimes d'exploitation économique ou qui se sont livrés à un travail dangereux pour leur santé, ceux qui ont été vendus ou victimes de mauvais traitements, risquent, à l'âge adulte, d'être incapables de s'épanouir ou de participer de manière productive à la société. Ces enfants ont souvent perdu leur dignité et leur fierté, ils ne font plus confiance à qui que ce soit et souffrent d'une mauvaise santé physique et mentale. Leurs enfants risquent d'être pris au piège du même cercle vicieux de privations. De nombreux enfants ne survivent pas à la violence et à l'exploitation.

La pauvreté, un horizon bouché, des mécanismes gouvernementaux incapables de protéger les enfants, tels sont les ingrédients des mauvais traitements et de l'exploitation des enfants. Les causes sous-jacentes sont le plus souvent la misère et un avenir sans choix pour l'enfant. Les risques augmentent rapidement lorsque les enfants ont faim et que les familles sont pauvres, lorsqu'il n'y a pas d'école ou que l'enseignement ne prépare pas les enfants à affronter l'avenir, et lorsque les enfants ne sont rien de plus que des objets. L'effondrement des systèmes familiaux traditionnels et des économies locales, ainsi que les grandes migrations et l'urbanisation, ont mis en danger de nombreux enfants. Dans les zones en proie à un conflit armé, les enfants qui ne mangent pas tous les jours et qui n'ont pas de vêtements sont prêts à s'engager dans l'armée; les fabricants d'armes et les combattants qui recrutent les enfants de force sont à blâmer parce qu'ils mettent leurs vies en danger. Partout où les enfants ont perdu la protection de leurs parents emportés par le VIH/SIDA, la violence et la négligence ont beau jeu pour s'épanouir.

Progrès concernant la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants

Le Sommet mondial pour les enfants de 1990 a fait de la protection de l'enfance l'un de ses objectifs en demandant que « la protection des enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles » soit améliorée. L'objectif n'a pas été défini avec précision à l'époque et aucun résultat mesurable n'a été recherché; mais les débats et l'action depuis 1990 ont permis de définir des stratégies appropriées de protection de l'enfance et ils ont encouragé les hommes politiques à agir.

Aujourd'hui, il existe des cadres d'action mondiaux, régionaux et nationaux. On peut citer notamment l'adoption à l'unanimité de la Convention de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action

immédiate en vue de leur élimination (No 182), et l'adoption de deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant. D'autres directives ont été adoptées concernant la protection des enfants réfugiés et des enfants incarcérés.

Au niveau national, plusieurs nouvelles constitutions comportent des dispositions garantissant explicitement les droits de l'enfant, tandis que les constitutions plus anciennes sont amendées afin d'intégrer ces droits. Les pays ont entrepris des réformes visant à interdire la prostitution d'enfants, la pornographie impliquant des enfants et la traite d'enfants; à repousser à 18 ans l'âge minimum de recrutement dans les forces armées; à interdire les pires formes de travail des enfants; et à fixer des âges minimums d'accès à l'emploi et de responsabilité pénale. Plusieurs secteurs des réformes judiciaires nationales se sont appuyés sur la coopération internationale, comme la législation extraterritoriale sur l'exploitation sexuelle et les accords bilatéraux et régionaux visant à lutter contre la vente d'enfants. Des succès considérables ont été remportés concernant la réunification des enfants réfugiés avec leurs familles; ces jeunes sont ceux qui courent le plus grand risque d'être recrutés illicitement dans les forces armées. Pour améliorer la protection des enfants handicapés moteurs et mentaux, plusieurs pays ont renforcé leurs programmes de rééducation, tandis que d'autres se sont efforcés de donner aux familles la formation et l'appui dont elles ont besoin, réduisant ainsi les taux d'abandon et de placement en institution de ces enfants.

Un programme inachevé : l'ampleur inimaginable des mauvais traitements, de la négligence et de l'exploitation

Des données plus fiables permettront de révéler au grand jour des secrets bien gardés. Les données sur les mauvais traitements et l'exploitation des enfants sont pratiquement inexistantes car ces activités illicites sont gardées secrètes. Nous avons besoin de données plus complètes pour sensibiliser le public aux conséquences physiques et psychologiques débilantes de l'exploitation et des mauvais traitements et pour mieux éviter de tels abus.

Les parents, les familles et autres dispensateurs de soins forment l'avant-garde de cette protection; il faut donc les aider à élever et à protéger leurs enfants. L'accès aux services sociaux de base et à une éducation pertinente, abordable et de qualité – surtout pour les filles – ainsi que la prise de conscience par les parents de l'importance de leur rôle dans la protection des enfants feront toute la différence pour les enfants les plus démunis et les plus exploités.

La protection des droits est essentielle. Les gouvernements doivent promulguer et faire appliquer les lois visant à mettre fin à l'exploitation des enfants : réglementations sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, interdiction des formes intolérables de travail, protection des groupes socialement désavantagés, âge minimum pour le recrutement dans l'armée et pour la responsabilité pénale, statuts généraux sur la prostitution et la traite d'enfants. Des ressources suffisantes sont nécessaires pour réellement appliquer ces lois et pour fournir les services sociaux de base qui modifieront les conditions qui sont à l'origine des mauvais traitements, de la négligence et de l'exploitation des enfants.

Il faut écouter les enfants pour mettre au point des politiques plus efficaces. Il faut encourager les enfants à s'exprimer et il faut apprendre aux adultes à traiter avec sérieux ce que disent les enfants. Les enfants doivent être consultés, ils doivent participer et il faut les écouter. Lorsqu'ils font l'école buissonnière, s'ils fuguent, s'ils sont violents ou sont piégés par la prostitution ou des conflits armés, c'est généralement qu'ils ont souffert ou qu'ils ont besoin d'une protection spéciale. Ce n'est qu'en écoutant les enfants que les adultes peuvent les protéger.



Le développement de la petite enfance

Des soins de qualité pendant la petite enfance pour une vie meilleure. L'enfance est une étape déterminante, et les 36 premiers mois de la vie d'un enfant sont particulièrement importants pour son développement physique, affectif et intellectuel. Une bonne nutrition et des soins de santé de qualité, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, un milieu chaleureux et les valeurs inculquées à l'enfant pendant toute cette période conditionneront le reste de sa vie.

Investir dans les premières années pour en tirer de grands dividendes. Cet investissement rapportera dans plusieurs secteurs : productivité accrue pendant toute la vie, épargne sur les dépenses médicales et d'éducation par rapport aux enfants qui ont été négligés pendant les premières années de leur vie, systèmes judiciaires et de sécurité sociale moins surchargés, et la liste continue. Par contre, l'absence d'investissement entraînera des disparités destructrices et une pauvreté qui se propagera de génération en génération.

Les graines du conflit et de l'intolérance sont semées très tôt. Pendant les premières années de la vie d'un enfant, la violence au foyer et dans la communauté encourage l'enfant à croire qu'il est normal de réagir par l'agression en cas de conflit ou de frustration. Les graines de la tolérance et du respect d'autrui doivent être plantées dès les toutes premières années de l'enfance.

Le sexisme et la violence mettent en danger la survie de l'enfant et entravent le progrès humain. Dans les pays en développement, on estime à 450 millions le nombre de femmes adultes dont la croissance a été arrêtée par une malnutrition partiellement imputable à la discrimination dont elles ont été victimes pendant les premières années de leur vie. En outre, les enfants qui sont témoins d'actes de violence dans leur famille sont plus dépressifs, ont souvent des résultats scolaires médiocres et risquent de se rendre eux-mêmes coupables d'actes de violence.

Les parents doivent se préparer à jouer un rôle déterminant. Les parents jouent un rôle déterminant en garantissant à leur enfant le meilleur départ possible dans la vie; ils ont donc besoin d'appui et de ressources pour pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes. Cela commence par l'attention que l'on accorde à la nutrition et au bien-être de la mère et le soutien qu'on lui apporte pendant l'allaitement. Les parents et les dispensateurs de soins doivent être prêts à donner à leurs enfants la meilleure nutrition et les meilleurs soins de santé possibles; ils doivent aussi être des modèles positifs pour l'enfant. Les programmes d'éducation du jeune enfant s'efforcent également de promouvoir l'égalité entre les sexes et le respect des droits de la femme, tout en encourageant les pères à jouer un rôle actif dans l'éducation de leurs enfants.

Les soins aux jeunes enfants englobent plusieurs programmes communautaires. Les services destinés aux enfants en bas âge ne sont pas nouveaux. Ce sont des programmes qui intègrent plusieurs secteurs, notamment la santé, la nutrition, l'assainissement et l'enseignement préscolaire. En raison de la nature multidisciplinaire du développement de la petite enfance, les progrès mesurables accomplis par rapport aux objectifs fixés dans ce secteur doivent être consignés. Dans le cas contraire, la responsabilité globale qui incombe aux gouvernements risque de disparaître dans les vides institutionnels.

Progrès vers la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants

De grandes étapes ont été franchies dans certains aspects du développement de la petite enfance, notamment dans la réduction de la mortalité juvéno-infantile et la distribution de suppléments alimentaires. La liste des objectifs adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 qui ont trait au développement de la petite enfance est donnée ci-dessous. (Les objectifs relatifs à la vaccination et aux micronutriments sont traités dans la fiche d'information sur la vaccination plus, page 13.)

- **Taux de mortalité des nourrissons et des moins de 5 ans** : l'objectif fixé en 1990 était la réduction d'un tiers des taux de mortalité infantile et des taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. La réduction a été de 11 % dans le monde avec un taux de mortalité des moins de 5 ans qui est passé de 93 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 83 décès en 2000. Plus de 60 pays ont affiché une réduction de 33 % et, pendant la décennie, 3 millions d'enfants ont été épargnés.
- **Mortalité maternelle** : l'objectif fixé était la réduction de moitié des taux de mortalité maternelle dans le monde. Aucun recul tangible de la mortalité maternelle n'a été enregistré. Le rapport de la mortalité maternelle dans le monde (décès pour 100 000 naissances vivantes) est de 400; en Afrique subsaharienne, ce rapport est de 1 100. Dans les pays industrialisés, par comparaison, il est de 12. Près de 515 000 femmes meurent chaque année des complications dues à la grossesse et à l'accouchement.
- **Malnutrition** : l'objectif du Sommet était de réduire de moitié la malnutrition grave et modérée chez les enfants de moins de 5 ans. En général, cet objectif n'a pas été atteint, bien que le nombre total d'enfants mal nourris ait diminué, passant de 177 millions à 149 millions. On a bien constaté un recul puisque le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement est passé de 32 % en 1990 à 27 % en 2000.
- **Poids à la naissance** : l'objectif du Sommet était de ramener à moins de 10 % la proportion d'enfants ayant un poids insuffisant à la naissance (moins de 2,5 kg). Cet objectif a été atteint dans un certain nombre de pays en développement. En 1990, le taux mondial d'insuffisance pondérale à la naissance était estimé à 17 %. En 2000, ce taux était passé en dessous de la barre des 10 % dans 50 pays en développement. Toutefois, dans les pays en développement, les nourrissons ne sont pas systématiquement pesés à la naissance, ce qui porte à croire que ces estimations sont faibles. Le taux reste très élevé, à 25 %, en Asie du Sud.
- **Eau** : l'objectif de 1990 était l'accès universel à l'eau potable. L'accès a augmenté de 3 % : 82 % de la population avait accès à l'eau salubre en 2000 contre 77 % en 1990. Cela représente 900 millions de personnes supplémentaires ayant accès à des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau. Toutefois, 1,1 milliard de personnes n'a toujours pas d'eau potable.
- **Assainissement** : l'objectif du Sommet était l'accès universel à des systèmes sanitaires d'évacuation des excréments. L'objectif de l'assainissement universel n'a pas été atteint, mais l'accès s'est amélioré, passant de 51 % de la population mondiale en 1990 à 61 % en 2000. Cela signifie que près d'1 milliard de personnes supplémentaires avaient accès à ces systèmes en l'an 2000 tandis que 2,4 milliards de personnes, dont la moitié de la population asiatique, attendent toujours.
- **Développement de la petite enfance** : l'objectif était d'accroître les activités d'éveil destinées à la petite enfance. L'appui au développement de la petite enfance et la participation aux programmes dans ce secteur ont suivi, voire dépassé, le taux de croissance démographique dans la plupart des régions. En Europe centrale et orientale et en Asie centrale, toutefois, les services publics d'éducation préscolaire se sont pratiquement effondrés.

Un programme inachevé : il faut investir davantage dans la petite enfance

Si quelques progrès ont été accomplis pendant la décennie, la négligence, la malnutrition, la discrimination et la violence pendant les premières années de l'enfance persistent, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Un enfant né aujourd'hui a quatre chances sur 10 de vivre dans l'extrême pauvreté. Tous les jours sans exception, 30 000 enfants de moins de 5 ans en moyenne meurent, essentiellement de causes évitables; d'autres enfants, beaucoup plus nombreux encore, n'ont pas accès aux services sociaux de base. Mais cette situation n'est ni inévitable ni insurmontable. Le succès dépendra, comme toujours, de la convergence de trois facteurs déterminants : volonté politique, connaissances et ressources. Les aspects essentiels de cet engagement seront :

L'élimination de la discrimination sexiste : selon les estimations, entre 60 et 100 millions de filles et de femmes seraient parmi nous si elles n'avaient pas été victimes, en Asie du Sud et de l'Est, d'une négligence et d'une discrimination fondées sur une

préférence culturelle marquée pour les garçons. Un nombre incalculable de filles et de femmes dans d'autres pays, régions et familles sont systématiquement victimes de discrimination; les ingrédients nécessaires à un développement sain leur sont refusés. Pour mettre fin à la discrimination sexiste, il faut modifier les législations, mais aussi revoir les attitudes et les pratiques, autant de changements qui prendront du temps et exigeront la participation de tous les membres de la société.

Allègement de la dette : la réduction de la dette sous laquelle ploient les pays pauvres est indispensable pour libérer des ressources à investir dans le développement de la petite enfance. À la fin des années 90, les 41 pays pauvres très endettés devaient environ 205 milliards de dollars au titre de la dette. L'impact inévitable de cette situation est le grave sous-investissement dans les services sociaux de base.

Investissement : recourir à des expédients ne solutionnera pas le problème du développement de la petite enfance. Nous avons besoin d'investissements importants et à long terme, ce qui peut décourager certains dirigeants politiques. La transparence pour chaque objectif est essentielle pour progresser. En outre, nous devons redoubler d'efforts pour mettre fin aux conflits armés de façon à pouvoir investir dans les enfants plutôt que dans les armes.

Le développement de la petite enfance n'est pas nécessairement onéreux; plusieurs activités se limitent à des interventions familiales et communautaires bon marché. Nous, les adultes, nous pouvons faire en sorte que des millions de décès d'enfants soient évités chaque année et nous pouvons aider plusieurs millions d'autres enfants à réaliser pleinement leur potentiel. Chacun d'entre nous – gouvernements, ONG, organisations internationales, communautés et parents – doit jouer le rôle vital et distinct qui lui incombe.



Nations Unies

Session extraordinaire consacrée aux enfants

L'éducation

L'éducation est un droit pour tous les enfants et un devoir pour tous les gouvernements. La Convention relative aux droits de l'enfant, qui a été ratifiée par pratiquement tous les pays du monde, est intransigeante en ce qui concerne le droit de chaque enfant d'avoir accès à une éducation de base de qualité.

L'éducation stimule le développement. L'éducation est le moyen le plus sûr et le plus énergique de promouvoir le progrès économique et social et de faire des enfants des citoyens responsables et productifs. Aucun pays n'a les moyens de ne pas éduquer ses enfants, surtout aujourd'hui, à l'ère de l'information.

Pour briser le cycle de la pauvreté qui se transmet de génération en génération, le meilleur moyen est d'éduquer les filles. Investir dans l'éducation des filles est un bon moyen d'engager la société sur la voie du progrès économique et social. Le bien-être de l'enfant est étroitement associé au niveau d'éducation de la mère. Les filles qui ont été scolarisées deviennent des femmes instruites qui ont un meilleur revenu et participent davantage aux prises de décisions; elles se marient aussi plus tard, se font soigner, font traiter et nourrissent mieux leurs familles, inscrivent leurs enfants à l'école.

L'éducation est un moyen crucial de résoudre les problèmes les plus complexes de notre époque. Le travail des enfants a toute latitude pour prendre de l'ampleur quand l'éducation fait défaut, que sa qualité laisse à désirer ou qu'elle ne répond pas aux besoins de la population. En ce qui concerne la prévention du VIH/SIDA, les écoles peuvent inculquer aux enfants les compétences pratiques qui leur sont indispensables pour se protéger. Une éducation de qualité, pertinente et équitable pour les filles comme pour les garçons est une première étape essentielle vers l'élimination de la discrimination sexiste qui entrave le développement.

Progrès vers la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants

Des progrès notables ont été accomplis pendant les années 90. La Convention relative aux droits de l'enfant a joué le rôle de catalyseur de l'engagement politique et des campagnes mondiales; de ce fait, les fonds affectés à l'éducation universelle ont augmenté. Les procédures de suivi et de surveillance systématiques auxquels sont tenus les pays parties à la Convention ont encouragé la transparence.

On sait mieux aujourd'hui comment atteindre l'objectif de l'éducation pour tous. Les enseignements tirés sur la manière de rendre les écoles plus accueillantes pour les filles sont appliqués aujourd'hui de façon à éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation. On connaît aujourd'hui l'importance des méthodes et du matériel utilisés, de la qualité de l'enseignement, ainsi que du milieu d'apprentissage, ce qui encourage les enfants à venir à l'école et à y rester.

Quatre des objectifs adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 ont trait directement à l'éducation et à l'alphabétisation :

Éducation primaire : faire en sorte que chaque enfant ait accès à l'éducation et qu'au moins 80 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire achèvent le cycle d'enseignement primaire. Cet objectif a été presque atteint au niveau mondial puisque 82 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire suivent un enseignement primaire, par rapport à 80 % en 1990.

Disparités entre les filles et les garçons : réduire l'écart qui existe entre les filles et les garçons en matière d'éducation. L'écart entre les taux d'inscription des filles et des garçons a été réduit de moitié, passant de 6 à 3 %. L'Asie du Sud a accompli des progrès remarquables. L'Afrique subsaharienne, par contre, n'a pas affiché de progrès notables.

Alphabétisation des adultes : réduire de moitié, au moins, le taux d'analphabétisme des adultes de 1990, en accordant une importance particulière à l'alphabétisation des femmes. Cet objectif n'a pas été atteint. L'analphabétisme chez les adultes est passé de 25 % en 1990 à 20 % aujourd'hui, mais en raison de la croissance démographique, le nombre d'adultes analphabètes dans le monde est toujours proche de 900 millions. En outre, l'analphabétisme est de plus en plus concentré chez les femmes.

Connaissances et compétences pour une vie meilleure : favoriser l'acquisition de connaissances, de compétences et de valeurs afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et de leurs familles. Quelques progrès, quoique lents, ont été accomplis dans ce domaine. Davantage de jeunes ont accès à l'éducation et à une formation professionnelle qui améliorent leur préparation à la vie active et leurs chances de trouver un emploi. Mais le taux de chômage extrêmement élevé qui sévit en Europe centrale et orientale et l'épidémie du VIH/SIDA qui frappe l'Afrique sont deux grands dangers auxquels les jeunes devront faire face, ce à quoi nous devons mieux les préparer.

Un programme inachevé : l'éducation pour tous – il n'y a pas d'excuses !

Les anciens et les nouveaux obstacles. Près de 120 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, dont environ 53 % de filles, ne sont pas scolarisés. Les taux d'inscription à l'école secondaire sont encore plus faibles. Et dans les zones les plus durement frappées, le VIH/SIDA représente un obstacle de plus en plus difficile à surmonter pour atteindre les objectifs mondiaux en matière d'éducation.

Le défi qui consiste à scolariser les 20 % d'enfants exclus. Il faudra faire preuve d'imagination et consacrer proportionnellement davantage de fonds à cette tâche; en effet, ces enfants exclus sont les plus marginalisés : enfants qui travaillent, enfants qui vivent dans des régions en conflit, enfants handicapés, pauvres vivant dans des zones rurales, enfants des minorités désavantagées, sans compter le nombre toujours croissant d'enfants frappés par le VIH/SIDA.

Trop d'écoles sont inefficaces et peu sûres. Si beaucoup d'enfants sont exclus des systèmes éducatifs, d'autres, trop nombreux, fréquentent des écoles qui découragent l'apprentissage. Il faut adapter les programmes scolaires aux besoins des enfants, s'assurer que les écoles offrent de bonnes conditions d'hygiène, des installations sanitaires adéquates, une santé et une nutrition de base et que les enfants se sentent en sécurité. Les enseignants doivent être qualifiés. Si ces conditions ne sont pas réunies, il est peu probable que les parents envoient leurs enfants à l'école et leur permettent de poursuivre leurs études.

Les obstacles à l'éducation des filles. Pour que les filles se sentent à l'aise à l'école, il faut éliminer les préjugés sexistes, tant dans le corps enseignant que dans les manuels scolaires, supprimer certains obstacles, comme les frais d'inscription, délivrer les filles de la responsabilité de s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes, construire des latrines séparées, assouplir les horaires et éliminer la violence sexiste dans le milieu scolaire. Les nombreux pays qui ont réussi à combler l'écart entre les taux de fréquentation scolaire des filles et des garçons ont déployé des efforts ciblés dans tous ces secteurs.

Le handicap que représente le fardeau de la dette. Les pays les plus pauvres et les plus endettés ne pourront pas consentir les investissements nécessaires dans l'éducation tant que des mesures n'auront pas été adoptées pour réellement régler le problème du fardeau de leur dette extérieure.

L'éducation pour tous exige des partenariats et des réseaux ouverts. La responsabilité de respecter le droit de chaque enfant à l'éducation incombe certes aux gouvernements. Cependant, les ministères de l'éducation n'ont pas les moyens d'achever cette tâche tout seuls. Pour que l'éducation universelle devienne réalité, d'autres aussi doivent assumer leurs responsabilités. Des partenariats plus vigoureux doivent être forgés avec les communautés pour gérer les écoles et intégrer les enfants exclus. La société civile, les groupes religieux et autres doivent se mobiliser pour convaincre les parents de la valeur fondamentale de l'éducation.



Nations Unies

Session extraordinaire consacrée aux enfants

La discrimination sexiste

Les femmes et les fillettes, qui représentent la moitié de la population mondiale, sont un moteur du changement, de la croissance et du développement. Mais trop souvent, dans trop de sociétés, elles sont privées de droits inhérents à tout être humain : égalité, statut, pouvoir et connaissances. Lorsque les femmes et les filles revendiquent leurs droits et qu'elles sont les égales des hommes et des garçons au foyer, dans leurs communautés et dans la société, le monde se porte mieux.

La discrimination à l'égard des femmes et des filles est généralisée et fortement ancrée : au travail, dans les écoles, les tribunaux, les églises et même dans les foyers. Cette discrimination est une violation des droits fondamentaux des femmes et elle porte atteinte aux perspectives d'avenir de leurs enfants.

Près de deux adultes illettrés sur trois sont des femmes. Et le fossé entre les taux d'inscription des garçons et des filles à l'école primaire continue d'exister dans de nombreux pays. Sans un accès total et égalitaire des fillettes et des femmes à l'éducation, leurs droits ne seront pas respectés et l'objectif de l'éducation pour tous restera lettre morte. L'investissement dans l'éducation, surtout celle des filles, est particulièrement judicieux et fructueux pour les sociétés. Les femmes éduquées auront des enfants instruits et en meilleure santé et elles seront capables de contribuer au bien-être économique de leurs familles et de leurs sociétés. Elles auront en main les atouts nécessaires pour faire des choix judicieux, notamment pour se protéger contre le VIH/SIDA et contribuer au développement social.

Toutes les minutes, une femme meurt de complications liées à la grossesse et à l'accouchement – ce qui fait un total d'un demi-million de femmes par an. La plupart de ces décès sont évitables. Ils sont imputables à une mauvaise santé et à une mauvaise nutrition pendant la grossesse ou à des soins inappropriés pendant l'accouchement. Quinze autres millions de femmes se retrouvent handicapées à vie à la suite de complications pendant la grossesse et l'accouchement. Ces chiffres sont effrayants.

Pour les femmes qui vivent dans des pays où les taux de fécondité et de mortalité maternelle sont élevés, les risques de mourir de causes liées à la maternité sont importants. Une femme qui vit en Afrique subsaharienne a une chance sur 13 de succomber à des complications liées à la grossesse pendant sa vie, le taux étant de 1 sur 4 100 dans les pays industrialisés. De toute évidence, en Afrique, comme dans certaines régions d'Asie et du Moyen-Orient, les femmes risquent littéralement de perdre la vie en mettant un enfant au monde.

Les nourrissons dont les mères sont mal nourries ou malades courent un risque beaucoup plus élevé de mourir ou de souffrir de problèmes d'apprentissage, de spina-bifida et de lésions cérébrales.

La violence à l'égard des femmes est universelle. La violence à l'égard des fillettes et des femmes prend une multitude de formes : fœticide fondé sur le sexe et infanticide de petites filles, mutilations sexuelles, mariages précoces, meurtres "pour l'honneur", violence familiale, esclavage sexuel et utilisation du viol comme arme de guerre. Certaines violations, comme la violence familiale, sont extrêmement répandues : une femme et une fillette sur trois dans le monde sera battue ou victime de sévices sexuels au cours de sa vie. Cette violence est inacceptable et le bilan est trop lourd pour les femmes, leurs familles et la société. Elle porte atteinte au droit de toute femme à l'intégrité corporelle et elle a des conséquences physiques et psychologiques extrêmement lourdes, voire fatales. Les enfants qui sont témoins d'actes de violence, familiale ou autre, sont plus souvent malades, réussissent moins bien à l'école et risquent de devenir eux-mêmes des agresseurs.

Le VIH/SIDA est profondément ancré dans la discrimination sexiste. Dans les pays en développement, dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans, deux fois plus de filles que de garçons contractent le VIH. Les filles qui ne vont pas à l'école ne peuvent pas acquérir les compétences qui leur donneraient le pouvoir de refuser des relations sexuelles non voulues ou non protégées. Les préjugés sociaux empêchent les fillettes et les femmes d'obtenir des informations

sur la santé sexuelle. Et comme les possibilités d'emploi sont rares pour les adolescentes et les jeunes femmes dans la misère, l'attrait de la prostitution est très fort. Elles sont aussi des proies faciles pour les proxénètes, ce qui multiplie les risques de contamination.

Progrès vers la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants

Sur les 27 objectifs fixés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990, pas moins de 11 ont trait directement à l'égalité entre les hommes et les femmes. Les objectifs liés à l'égalité et à l'alphabétisation des adultes sont abordés dans la fiche d'information sur l'éducation (pages 7 et 8), ceux qui ont trait à la mortalité maternelle et à l'insuffisance pondérale à la naissance sont examinés dans la fiche d'information sur le développement de la petite enfance (page 4) et ceux qui traitent du tétanos néonatal figurent dans la fiche d'information sur la vaccination plus (page 13). Parmi les autres objectifs, on peut citer :

Allaitement maternel : l'objectif de 1990 était de permettre à toutes les femmes de nourrir leurs enfants exclusivement au sein pendant quatre à six mois et de continuer à les allaiter en leur donnant des aliments d'appoint durant une bonne partie de la deuxième année. Le taux d'allaitement maternel a augmenté de 4 % pendant la décennie.

Planification familiale : l'objectif de 1990 était de faire en sorte que tous les couples aient accès à l'information et aux services nécessaires pour prévenir les grossesses prématurées, trop rapprochées, trop tardives ou trop nombreuses. Aujourd'hui, près des deux tiers des femmes mariées ou en union libre en âge d'avoir des enfants utilisent une méthode de contraception.

Anémie : l'objectif de 1990 était de réduire d'un tiers par rapport à 1990 la proportion de femmes souffrant d'anémie ferriprive. Nous disposons de données limitées sur les résultats obtenus; il semble toutefois qu'aucun progrès n'a été accompli dans ce domaine.

Soins obstétricaux : l'objectif de 1990 était de faire en sorte que toutes les femmes enceintes aient accès aux soins prénatals, qu'elles soient assistées lors de l'accouchement par des personnes formées à cet effet et qu'elles aient accès à des services d'orientation en cas de grossesse à haut risque ou d'urgence obstétrique. À l'exception de l'Afrique subsaharienne, des progrès modestes ont été accomplis en termes de proportion de femmes recevant des soins prénatals ou bénéficiant de l'aide d'un agent sanitaire qualifié pour mettre au monde leurs bébés.

Un programme inachevé : l'élimination des préjugés à l'égard des fillettes et des femmes

Pour promouvoir les droits des fillettes et des femmes, il est indispensable de disposer de données ventilées par sexe. Dans tous les pays et à tous les niveaux, les politiques, budgets et plans nécessaires pour fournir des services s'appuient sur des données ventilées par sexe. Ces données permettent aux planificateurs de suivre les progrès accomplis en termes d'équité et de promouvoir l'accès égalitaire des fillettes et des femmes aux services de base.

La planète doit prendre appui sur le cadre d'action vigoureux dont elle dispose déjà. La Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sont le cadre nécessaire pour lutter contre la discrimination fortement ancrée dont sont victimes les fillettes et les femmes. Les objectifs du Sommet mondial pour les enfants de 1990 sont mesurables et dotés d'un calendrier précis. Ils constituent donc un élément important de ce cadre. Conformément à ces objectifs et aux normes internationales, les gouvernements doivent modifier leurs législations, pratiques coutumières et attitudes à l'égard des fillettes et des femmes. Ils doivent aussi créer des mécanismes permettant de faire respecter leurs droits.

Pour éliminer cette discrimination profondément ancrée, il faut de la détermination, de la sensibilité et de l'imagination. Les réformes juridiques qui garantissent l'égalité d'accès aux services sociaux de base, la représentation égalitaire des femmes aux postes de prise de décisions et une action à l'encontre de tous ceux qui portent atteinte aux droits des fillettes et des femmes, sont les étapes indispensables à suivre pour combattre les inégalités. Pour cela, il faut que les dirigeants politiques, religieux et communautaires du monde entier montrent la voie à suivre.



Nations Unies

Session extraordinaire consacrée aux enfants

Le VIH/SIDA

Des retombées catastrophiques pour les enfants. Chaque jour, plus de 8 000 jeunes âgés de moins de 25 ans sont contaminés par le VIH. Au total, 10,3 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans – auxquels il faut ajouter 1,4 million d'enfants de moins de 15 ans – vivent avec le VIH/SIDA. Plus de 4 millions d'enfants sont morts du SIDA depuis l'apparition de l'épidémie, et près de 13,2 millions d'enfants ont perdu leur mère ou leurs deux parents morts du SIDA. 95 % de ces enfants vivent en Afrique.

Le VIH/SIDA inflige des souffrances non seulement à ces millions d'enfants mais aussi à d'innombrables autres jeunes. En effet, dans les régions fortement touchées par ce fléau, le SIDA appauvrit les familles, les communautés et même des nations entières puisque des adultes productifs tombent malades, ne peuvent plus élever leurs enfants et meurent. Des services essentiels pour le respect des droits de l'enfant s'effondrent en raison du décès des enseignants, des agents sanitaires et autres travailleurs sociaux. Des avantages sociaux obtenus à grand peine au bout de plusieurs décennies d'efforts dans les secteurs de la survie, du développement et de l'éducation de l'enfant sont réduits à néant, non seulement dans de grandes régions d'Afrique, mais aussi de plus en plus en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes.

Le déni, l'exclusion et la misère viennent alimenter l'épidémie. Aujourd'hui, 36,1 millions de personnes vivent avec le VIH/SIDA. La maladie a déjà emporté près de 22 millions de personnes. Pourtant, dans plusieurs pays, le refus de voir la réalité en face et l'exclusion continuent à saper les campagnes de sensibilisation du public, à entraver la création de services qui permettraient aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques et d'autres programmes de prévention qui sont nécessaires de toute urgence.

La pauvreté et le VIH/SIDA vivent en symbiose. Les personnes qui souffrent d'infections sexuellement transmissibles, qui peuvent multiplier par 20 le risque de transmission du VIH par voie sexuelle, ne se font pas toujours soigner en raison de la pénurie de services de santé de qualité et d'antibiotiques ou par manque d'argent. La malnutrition, la mauvaise qualité de l'eau et l'insalubrité multiplient les risques d'infections opportunistes chez les malades du SIDA. Les communautés pauvres et marginalisées sont en général les plus mal desservies et les services de prévention du VIH ne font pas exception à la règle. Les enfants défavorisés qui ne sont pas scolarisés n'acquièrent pas les connaissances pratiques qui leur permettraient de se protéger. La misère et le chômage peuvent entraîner les filles, surtout celles qui n'ont pas d'instruction, vers la prostitution. Elles deviennent alors une proie facile pour le VIH.

Un programme inachevé : comment gagner la bataille contre le VIH/SIDA

Les enfants et les jeunes peuvent infliger une défaite à l'épidémie. Le cours que suivra l'épidémie dans le monde dépendra du comportement des enfants et des jeunes et des compétences qu'ils auront acquises. C'est pourquoi il faut leur donner les informations, les connaissances et les moyens dont ils ont besoin pour se protéger contre le VIH, notamment un accès à des services de santé sexuelle et de la reproduction adaptés à leurs besoins.

Les enfants et les jeunes doivent également participer à l'élaboration des solutions. L'expérience a prouvé qu'ils pouvaient utilement conseiller leurs camarades sur les choix qui permettent d'éviter le VIH.

Il faut aussi prendre le temps d'écouter les jeunes pour connaître les besoins spécifiques des orphelins et des enfants séropositifs ou sidéens, et leur accorder la priorité dans les programmes politiques.

Il faut donner des moyens d'action aux fillettes et aux femmes dans toutes les sphères de la société. Les inégalités entre les hommes et les femmes alimentent l'épidémie de VIH/SIDA. Il faut les éliminer si l'on veut infliger une défaite à l'épidémie. Les filles doivent être scolarisées le plus longtemps possible pour être instruites, prendre de l'assurance et apprendre à négocier des choix sans danger. Celles qui vivent dans des situations de violence ou de conflit ont besoin d'un soutien particulier. Il faut améliorer l'accès aux conseils et aux tests volontaires et confidentiels pour que les femmes et leurs partenaires connaissent leur état et puissent agir en conséquence. Il faut aussi conseiller les femmes enceintes sur les méthodes de maternité et d'accouchement sans risques. Des investissements beaucoup plus importants sont nécessaires pour que l'utilisation de médicaments antirétroviraux devienne plus systématique afin d'éviter la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Protection spéciale et nouvelle législation pour les orphelins du SIDA. Il faut adopter des politiques et des lois s'appliquant spécialement aux orphelins sur la base de l'intérêt supérieur de chaque enfant et de son droit à une famille. Les législateurs doivent définir les normes de protection des orphelins et les soins à leur prodiguer, promouvoir l'adoption et le placement légal dans des familles d'accueil, établir des droits équitables à l'héritage et à la propriété et élargir les soins communautaires, les institutions étant considérées comme la toute dernière solution.

Une action courageuse du secteur public est impérative. Plusieurs régions et pays ne comprennent pas encore la gravité sans parallèle de la menace que représente l'épidémie de VIH/SIDA. Pour que la résistance soit à la mesure du danger, le VIH/SIDA doit avoir la priorité la plus élevée dans les politiques, les budgets et les programmes nationaux. Seule une prise de position courageuse des dirigeants permettra de le faire.

La lutte contre le VIH/SIDA est une priorité du développement. Dans plusieurs pays, l'épidémie est toujours considérée comme un simple problème de santé. Toutefois, comme l'a souligné le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, l'épidémie de VIH/SIDA est "une crise de la gouvernance et une crise de leadership". Une approche vigoureuse, intégrée et intersectorielle s'impose. Les mesures prises au niveau national pour lutter contre le VIH/SIDA doivent être intégrées aux stratégies globales de développement qui encouragent une croissance équitable, la création d'emplois et le renforcement de la justice et de la gouvernance démocratique.



Nations Unies

Session extraordinaire consacrée aux enfants

La vaccination plus

Chaque année, 3 millions d'enfants meurent, surtout dans le monde en développement, de maladies qui auraient pu être facilement évitées grâce à l'administration d'une à trois doses de vaccins disponibles un peu partout. Des millions d'autres enfants sont affaiblis par ces mêmes maladies et se retrouvent même parfois handicapés à vie.

La vaccination contre les maladies évitables est le droit de tous les enfants. La vaccination systématique des enfants est nécessaire pour garantir le droit de chaque enfant à la santé.

La vaccination est une étape essentielle de la lutte contre la pauvreté. La vaccination et les micronutriments, comme la vitamine A et l'iode, sont parmi les moyens les plus rentables de combattre la pauvreté avec succès. Une dose de vaccin contre la rougeole ne coûte que 0,11 dollar. Pourtant, chaque année, les maladies évitables entraînent des dépenses s'élevant à plusieurs millions de dollars et des pertes incalculables en termes d'absences scolaires et de baisse de la productivité. Lorsque la poliomyélite sera éradiquée partout dans le monde, 1,5 milliard de dollars environ sera disponible pour financer d'autres priorités du développement.

L'amélioration des prestations en matière de vaccination renforce l'ensemble du système de soins médicaux. Le seul fait de donner les moyens à un pays de garantir la vaccination systématique contribue à améliorer l'ensemble de son système de santé : en renforçant les compétences des agents sanitaires, en améliorant la sécurité des fournitures médicales ainsi que les quantités disponibles, en permettant au personnel soignant de diagnostiquer d'autres maladies et en modernisant les infrastructures de communication et de transport.

Progrès vers la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants

Sur les 27 objectifs fixés lors du Sommet mondial pour les enfants, six ont trait directement à la vaccination et aux micronutriments :

- **Vaccination systématique** : l'objectif fixé lors du Sommet était de maintenir un taux de vaccination par le DCT de 90 %. (Le DCT contient des doses de vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; il faut trois injections – DCT3 – pour protéger totalement l'enfant). Cet objectif n'a pas été atteint à l'échelon mondial.

En l'an 2000, la couverture mondiale pour le DCT3 était proche de 75 %, mais la couverture en Afrique subsaharienne a diminué et environ 30 millions d'enfants ne sont pas couverts par la vaccination systématique. La plupart d'entre eux vivent dans l'extrême pauvreté ou sont victimes d'un conflit armé ou de discrimination. Ce sont les enfants les plus difficiles à atteindre.

Poliomyélite : l'objectif fixé en 1990 était d'éliminer la poliomyélite dans le monde entier avant l'an 2000. Cet objectif n'a pas été totalement atteint bien que des progrès extraordinaires aient été accomplis. Plus de 175 pays sont aujourd'hui exempts de polio. Le nombre de cas de poliomyélite a fortement diminué, passant d'environ 350 000 en 1988 à moins de 3 000 cas déclarés en 2000.

Les partenaires de l'initiative pour l'éradication de la polio, dirigée par l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, Rotary International et les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, pensent que d'ici à 2005 le monde sera débarrassé de la polio.

- **Rougeole** : l'objectif fixé en 1990 était de réduire de 95 % la mortalité due à la rougeole et de 90 % l'incidence de la rougeole avant la fin de 1995. La planète a affiché une réduction de près de 40 % des cas de rougeole déclarés.

- **Tétanos néonatal** : *l'objectif fixé en 1990 était l'élimination totale du tétanos néonatal, qui est une maladie souvent mortelle provoquée par une bactérie associée le plus souvent à un accouchement non stérile.* La maladie n'a pas été éliminée mais 104 pays en développement sur 161 ont atteint cet objectif et le nombre de décès a diminué de moitié entre 1990 et 2000.
- **Carence en vitamine A** : *l'objectif adopté lors du Sommet mondial était l'élimination pratiquement totale de la carence en vitamine A avant la fin de l'an 2000.* La vitamine A, qui est essentielle pour aider le corps à lutter contre les infections, peut faire reculer de 25 % le nombre de décès d'enfants dus à des maladies courantes comme la diarrhée, le paludisme et la rougeole. Pour les enfants qui ont une alimentation pauvre en vitamine A, deux capsules vitaminées par an, qui ne coûtent que quelques centimes, sont indispensables.

La carence en vitamine A n'a pas été éliminée mais des progrès fulgurants ont été accomplis. En 1996, 11 pays affichaient des taux de suppléments en vitamine A de 70 %. En 2000, ils étaient 43. Selon les estimations, 1 million de décès d'enfants a probablement été évité grâce aux suppléments en vitamine A.

- **Troubles dus à la carence en iode** : *l'objectif adopté lors du Sommet mondial était l'élimination virtuelle des troubles dus à la carence en iode avant la fin de l'an 2000.* Un grand succès a été remporté dans ce secteur : 90 millions de nouveau-nés sont protégés chaque année contre les symptômes de la carence en iode, qui sont notamment l'arriération mentale, une perte importante des capacités d'apprentissage et le goitre. Cet objectif a pu être atteint en iodant le sel utilisé pour la consommation. Il est aussi le fruit des efforts concertés de l'Organisation mondiale de la santé, de l'UNICEF, des gouvernements et des producteurs de sel. En 1990, moins de 20 % des ménages des pays en développement utilisaient du sel iodé; en l'an 2000, ils étaient 72 %.

Un programme inachevé : plusieurs millions d'enfants continuent de mourir de maladies évitables par la vaccination

Nous savons comment atteindre l'objectif de la vaccination universelle. Avec environ 30 millions d'enfants qui sont toujours laissés en marge de la vaccination systématique, il est temps d'agir ! Si l'on compare avec les dépenses consacrées à l'armement ou aux produits de luxe, les ressources nécessaires pour la santé de base des enfants sont modestes et d'un prix abordable. C'est pourquoi la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants doit inspirer une vision et un engagement qui se traduiront en action. Les dirigeants doivent réaffecter certaines ressources de leur budget national, mobiliser et fournir d'autres ressources et l'expertise de la communauté mondiale, des organisations de la société civile et du secteur privé pour permettre à chaque enfant de bénéficier de l'une des plus grandes inventions de la médecine : la vaccination contre les maladies évitables.

De nouveaux partenariats redonnent vigueur aux engagements dans le secteur de la vaccination. L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination créée en 1999 peut surtout mettre à son actif une réaction contre la stagnation des taux de vaccination dans le monde et contre les disparités concernant l'accès aux vaccins. Cette alliance puissante* a pour but d'atteindre les 30 à 40 millions d'enfants vivant dans des pays en développement qui ne sont pas couverts par les services de vaccination systématique. L'Alliance s'efforce également de garantir aux enfants des pays en développement l'accès à des vaccins plus récents qui sont déjà fréquemment utilisés dans les pays industrialisés, comme le vaccin contre l'hépatite B et la fièvre jaune, et de favoriser la mise au point de nouveaux vaccins pour les maladies à forte prévalence dans les pays pauvres.

* Les partenaires de l'Alliance sont l'UNICEF (qui assure actuellement la présidence de son Conseil d'administration), l'Organisation mondiale de la Santé, la Banque mondiale, le Programme PATH de l'Initiative Bill et Melinda Gates pour la vaccination des enfants, la Fondation Rockefeller, le secteur pharmaceutique et les fabricants de vaccins et des gouvernements, entre autres.



Nations Unies Session extraordinaire consacrée aux enfants

La Convention relative aux droits de l'enfant

Les enfants naissent avec des droits naturels et légitimes. Tel est le principe de base de la Convention relative aux droits de l'enfant, un traité international adopté en 1989 et ratifié aujourd'hui par tous les pays du monde sauf deux. Ce traité historique fait des soins et de la protection à apporter à chaque personne de moins de 18 ans – chaque enfant – une priorité pour tous, et en particulier pour les gouvernements.

La Convention est unique en ce sens qu'elle est globale, universelle et inconditionnelle. La Convention, dont la portée dépasse largement la substance de son texte, établit de nouveaux principes éthiques et des normes internationales de comportement vis-à-vis des enfants. En outre, pour la première fois lors de la négociation d'un traité de l'ONU, les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle prépondérant pendant les délibérations.

Les enfants ont particulièrement besoin de la Convention. Dans plupart des sociétés, il n'existe pas de structures légales ou sociales consacrées spécifiquement aux droits de l'enfant. Les enfants sont plus sensibles que les adultes aux conditions dans lesquelles ils vivent ainsi qu'à l'exploitation et à la violence; ils n'ont pas le droit de vote et pas d'influence politique, pratiquement pas de pouvoir économique et trop souvent, on ne les écoute pas.

La Convention repose sur quatre grands principes :

1. Il faut écouter ce que les enfants ont à dire et respecter leur avis, ce qui veut dire que les opinions des enfants sont importantes et qu'il faut tenir compte de leur point de vue. Les enfants devraient aussi participer aux prises de décisions qui les concernent, d'une manière appropriée pour leur âge.
2. Les droits des enfants doivent être respectés sans discrimination, "indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation." (Article 2)
3. Les enfants ont droit à la survie et au développement dans tous les aspects de leur vie, y compris les aspects physiques, affectifs, psychosociaux, cognitifs, sociaux et culturels.
4. Dans toutes les décisions ou actions qui concernent un enfant ou tous les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. Cela s'applique aux décisions prises tant par le gouvernement, les autorités administratives ou judiciaires que par les familles elles-mêmes.

Le Comité des droits de l'enfant. Le Comité, un organe élu au niveau international composé de 10 experts indépendants, surveille la mise en œuvre de la Convention, stimule l'action et propose des moyens de résoudre les problèmes qui pourraient surgir, notamment par le biais de la coopération internationale. Les pays doivent présenter un rapport au Comité deux ans après avoir ratifié la Convention et tous les cinq ans par la suite. Le Comité fait largement connaître ses observations et ses recommandations, qui servent de base aux discussions et aux débats au niveau national sur la manière d'améliorer les conditions de vie des enfants. Les ONG et les institutions spécialisées, comme l'UNICEF, appuient les travaux du Comité en déployant des activités de sensibilisation, en surveillant l'application de la Convention et en fournissant l'assistance technique et le suivi pratique nécessaires à la mise en œuvre des recommandations du Comité.

La Convention en action

La Convention est bien vivante dans toutes les régions et dans tous les pays du monde. Plus de 20 pays ont incorporé des dispositions relatives aux droits de l'enfant dans leurs constitutions; nombre d'autres pays ont adopté de nouvelles législations ou mis à jour leur législation actuelle pour la rendre compatible avec les dispositions de la Convention. Plusieurs gouvernements ont créé des organes ou des mécanismes qui accordent une priorité spéciale aux enfants. Et dans une multitude de pays, des mesures importantes ont été prises pour favoriser l'évolution des comportements et mettre fin à des pratiques qui sont incompatibles avec l'esprit et les dispositions de la Convention.

La société civile joue un rôle prépondérant. Les communautés se sont mobilisées autour de plusieurs questions traitées dans la Convention : éducation des filles, exploitation sexuelle, justice appliquée aux mineurs, travail des enfants et droits des enfants handicapés. Les ONG ont organisé des stages pour informer les enseignants, les agents de la force publique, les jeunes, ainsi que les agents sanitaires et les travailleurs sociaux sur les principes et les articles de la Convention. Les enfants ont aussi pu s'exprimer pendant des conférences, dans des sondages et des bulletins d'information, à la radio et à la télévision.

L'adoption de deux protocoles facultatifs renforce l'engagement de la planète vis-à-vis de la Convention. Les États parties ont réaffirmé et renforcé leur engagement vis-à-vis de la protection de l'enfance en adoptant, en mai 2000, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la participation des enfants aux conflits armés, qui fait passer de 15 à 18 ans l'âge minimum légal de la participation aux hostilités et de l'enrôlement dans les forces armées, et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie impliquant des enfants.

Plus de 10 ans après son adoption, la Convention continue à faire une différence dans la vie des enfants du monde entier. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour que la Convention atteigne les millions d'enfants dont les droits ne sont pas respectés, voire bafoués : les enfants non scolarisés, ceux qui sont victimes chaque jour de violence et d'exploitation; ou ceux qui sont séparés de leurs familles par la guerre et les conflits. La Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants doit couronner la campagne visant à mobiliser les dirigeants de la planète en faveur d'une mise en œuvre effective de la Convention.



Nations Unies

Session extraordinaire consacrée aux enfants

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF s'est efforcé de protéger la vie des enfants du monde entier depuis sa création en 1946. Depuis cette époque, où il avait pour mandat de porter secours aux enfants dans une Europe déchirée par la guerre, et jusqu'à aujourd'hui, l'UNICEF est un partenaire important du développement dont la mission est d'œuvrer en faveur des enfants. L'UNICEF, qui est présent dans 162 pays, zones et territoires et guidé par les normes et principes incarnés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, s'efforce de créer les conditions nécessaires pour que les enfants vivent heureux, en bonne santé et dans la dignité.

Pour renforcer son action en faveur des enfants, l'UNICEF coopère avec les gouvernements, les collectivités locales et les organisations de la société civile, les familles et les enfants. Élargissant encore son influence en 2001, l'UNICEF est l'un des six fondateurs du Mouvement mondial en faveur des enfants*, une coalition d'organisations et de personnes de tous âges qui s'efforcent, partout dans le monde, de promouvoir les droits de l'enfant et de changer le monde avec les enfants. Le Mouvement a lancé la campagne « Dites oui aux enfants », qui encourage tout un chacun à faire tout son possible pour soutenir 10 actions essentielles visant à améliorer les conditions de vie des enfants et des adolescents partout dans le monde.

En 1990, l'UNICEF était le centre de coordination du Sommet mondial pour les enfants, une manifestation historique qui a permis d'adopter des objectifs et de prendre des engagements au nom des enfants. La Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants (19-21 septembre 2001) a pour but d'examiner les efforts qui ont été déployés dans le monde et les progrès qui en ont résulté pour nous rapprocher de la réalisation de ces objectifs; l'UNICEF est à nouveau responsable de coordonner cette réunion importante.

Au fil des ans, l'UNICEF a eu toutes les raisons d'être fier : au cours des années 80 et 90, l'UNICEF a mis des mesures simples et rentables à la portée des enfants du monde en développement – un progrès décisif appelé Révolution pour la survie de l'enfant – qui a commencé à alléger le terrible fardeau des maladies et des décès évitables, sauvant ainsi des millions de vie d'enfants. Aujourd'hui, l'UNICEF est à la tête d'une initiative mondiale visant à éradiquer la poliomyélite. Le succès de cette campagne est à portée de main. L'UNICEF est aussi le principal fournisseur de vaccins aux pays en développement et, en tant que membre de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, il aide ces pays à établir une couverture vaccinale systématique, à introduire de nouveaux vaccins et à administrer plus systématiquement les vaccins sous-utilisés. Il s'est aussi fixé comme priorité de lutter contre l'une des maladies qui tue le plus grand nombre d'enfants en Afrique grâce à la campagne mondiale « Faire reculer le paludisme » à laquelle participent également l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Cette campagne encourage l'utilisation de moustiquaires traitées avec un insecticide. L'éducation reste l'une des principales préoccupations et priorités de l'UNICEF. Son Programme mondial pour l'éducation des filles contribue à atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous les enfants.

Les priorités de l'UNICEF au cours des prochaines années iront dans le même sens et prendront appui sur les connaissances et l'expérience acquises. L'UNICEF continuera à améliorer l'accès à la vaccination systématique et aux soins de santé; il s'efforcera de garantir aux enfants la meilleure nutrition possible, mais aussi un cadre où les tout-petits sont protégés des dangers et un milieu sain, aimant et stimulant pendant la petite enfance; il s'efforcera d'améliorer la qualité de l'éducation et l'accès des filles à l'instruction; de protéger les enfants contre les ravages du VIH/SIDA, contre les conséquences les plus néfastes de la guerre et des conflits, et contre les diverses formes de mauvais traitements et d'exploitation, comme l'exploitation sexuelle, le travail des enfants et la traite d'enfants.

En 1965, le Prix Nobel de la paix a été décerné à l'UNICEF pour ses travaux en faveur des enfants.

* Les autres partenaires fondateurs du Mouvement mondial pour les enfants sont : le BRAC (Comité du Bangladesh pour le progrès rural), la Fondation Netaid.org, PLAN International, Save the Children et World Vision.

Pour toutes informations ou questions, s'adresser à :

UNICEF, Groupe des médias
Division de la communication
3 UN Plaza
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique

Tél : (212) 326-7270 (212) 326-7055
Email : press@unicef.org (pour les médias uniquement)
Site Web : www.unicef.org/special-session

Photo : © Sebastião Salgado/AMAZONAS Images

